

COMPTE-RENDU COMITÉ DIRECTEUR ÉLARGI AUX PRÉSIDENTS DU 7 MARS 2016 à CLERMONT (FLEURY)

PRÉSENTS **ÉLUS DU C.D** : Alain CHOY, Philippe FREYSSINIER, Gérard GUILLOT, Thierry MARTINEAU, Bernard MOLLE ,Guy PITIOT ,Benjamin SEGA, Jacqueline VERBEKE, David BOUDRIE, Muriel JOHANNOT, Anne-Marie KELLER,

PRÉSIDENTS DE COMITÉS DÉPARTEMENTAUX : Muriel JOHANNOT (43) André FREYSSINIER (15), Boris PENET pour J.P.HERVÉ (63), Gérard GUILLOT pour J.RONDINE (03)

PRÉSIDENTS DE CLUBS : Gérard GUILLOT Vichy, Gérard VERBEKE T.E.A., Thierry MARTINEAU Clermont, M.H. BEAUVIVRE représentée par Carine RÉGENT Volvic, Muriel JOHANNOT Monistrol, , Brigitte CHEYROUSE représentée par André Freyssinier Aurillac, David BOUDRIE Saint Flour

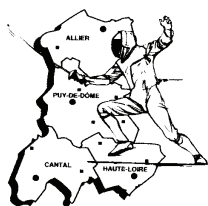
WEBMESTRE : Boris PENET

ABSENTS Excusés : Brigitte CHEYROUSE, Anne-Audrey PERRIN PATURAL, , Elisabeth ESNAULT, Frédéric FERRANDON, Luc JULIEN, Laurence et Bruno PONCET, Jacky RONDINE, membres du Comité Directeur, Jean-Paul HERVÉ (63), Jacky RONDINE (03) Présidents de Comités Départementaux, Denise DUREISSEIX, Jean-Louis GRENIER, Jean-Pierre BERGER

- Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 28 septembre 2015 sans commentaire.
- Le C.D. enregistre et approuve la candidature de J.P.Berger pour Sainte Sigolène qui accueillera donc les CHAMPIONNATS D'Auvergne ÉPÉE ET FLEURET SÉNIOR HOMMES ET DAMES **DIMANCHE 15 MAI 2016 À SAINTE SIGOLÈNE.**
- Rappel de l'Assemblée Générale Élective de Ligue le 18 JUIN 2016. Les Comités Départementaux et les Clubs doivent procéder à leur A.G. en amont afin de désigner leur représentant Président ou son mandataire pour l'A.G. Auvergne et délégué et suppléant pour l'AG. Élective de la FFE de l'automne.

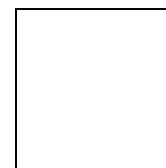
La Ligue d'Auvergne est administrée par un Comité Directeur de 19 membres. Seules peuvent être candidates les personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, licenciées depuis au moins six mois au jour de l'A.G. électorale. La candidature attestant sur l'honneur des critères sus nommés est à présenter par lettre recommandée adressées au Président Frédéric FERRANDON , 4 allée des vergers 03430 VILLEFRANCHE D'ALLIER.

- L'essentiel de ce C.D. est consacré à un point de situation de la création du Grand Comité Régional d' Escrime d'Auvergne-Rhône-Alpes par Guy Pitiot et Bernard Mollé.
Vous trouverez en fiches jointes :
 - C.R. Pitiot-Mollé C.D. 7 Mars 2016
 - C.R. réunion du 4 février 2016
 - Proposition de planification de travail
 - Fiche de mission et C.V. d'un chargé d'Études par C.E.R.A.



Fédération Française d'Escrime

LIGUE D'Auvergne D'ESCRIME



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 4 MARS 2016, ELARGIE AUX CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX

Cette réunion a été convoquée pour faire un point sur les échanges qui ont eu lieu entre Guy Pitiot, Bernard Mollé et les ligues du Lyonnais et du Dauphiné Savoie et ce dans le cadre de la création du futur comité régional, cette nouvelle structure étant amenée à remplacer les 3 ligues actuelles, cette réorganisation fait suite et répond aux demandes de l'Etat dans le cadre de la création des nouvelles régions.

Le document qui a servi de fil conducteur, est le compte rendu de la dernière réunion qui s'est déroulé à CLERMONT-FERRAND le 4 février 2016. Les documents transmis par le secrétariat de la ligue du 16/2/2016 ont été utilisés à titre d'exemple.

Les points suivants font l'objet d'une demande de l'Auvergne sur la base du compte rendu du 4 février 2016, bien sûr des évolutions sont à envisager en fonction des futures réunions et des groupes de travail :

- CERA, demande des participants pour que les formations soient décentralisées.
- Formation cadres, nous confirmons le maintien au niveau départemental des formations des **animateurs** avec validation par le CTS qui pourrait se rendre sur place. Les lieux seraient Vichy pour l'ALLIER et le PUY DE DOME, le CANTAL et la HAUTE-LOIRE. Pour les arbitres départementaux, la validation pourrait se faire par le département (technicien organisateur, conformément au règlement actuel FFE pour l'arbitrage en particulier) puis transmission au CTS.
- Il faudrait envisager la formation des **éducateurs** en décentralisé comme pour les animateurs. Les financements étant régionaux.
- **Perfectionnement des tireurs**, nous demandons le maintien sur l'Auvergne des 4 actions annuelles, plus du domaine de l'animation régionale que du haut niveau, 2 sur Vichy pour l'ALLIER et le PUY DE DOME (fleuret, épée), 1 sur la CANTAL et 1 sur la HAUTE LOIRE (sabre) avec financement régional. Les stages concernant le haut niveau restent sous leur forme actuelle

Ces propositions se font dans l'intérêt de garder une proximité entre les départements/clubs et éviter de grands déplacements donc de minimiser les frais.

Concernant le futur comité régional AUVERGNE RHONE ALPES

- **Le volume des contrats de travail** (temps et masse salariale) des personnels du futur comité régional, ne doit impérativement pas augmenter, il faut trouver des organisations qui permettront de rester dans ce volume et pourquoi pas, de le réduire à terme. Il faut peut-être faire appel à des bénévoles pour traiter des dossiers, à voir quand nous aurons avancé sur la création du comité régional.
- **Le coût des licences**, il faut revoir l'idée émise lors de la réunion, il y a trop d'écart, l'augmentation des licences serait un mauvais signe envoyé aux adhérents. L'alignement sur le tarif DAUPHINE-SAVOIE paraît la meilleure des solutions.
- **Part du département**, en AUVERGNE seul le PUY DE DOME facture 5€ par licence, l'ALLIER et le CANTAL ne demande aucune cotisation, la HAUTE-LOIRE demande une cotisation forfaitaire par club.

Concernant la mise en place du comité régional (document FFE réforme territoriale) nous adhérons à la proposition sur la désignation des membres du conseil d'administration en veillant systématiquement à la parité entre les ligues actuelles et à la représentation obligatoire de tous les départements.

Oui à la mise en place du comité régional préfigurateur, les élections de la ligue d'auvergne ont lieu le 18/6/2016, les participants à la réunion souhaiteraient une mise en place après cette date et non le 17 avril pour éviter des interférences. Une réticence pour le comité définitif au 2/1/2017, nous souhaitons que ce point soit abordé plus tard en fonction des restitutions des groupes de travail.

Siège social : Maison des Sports, place des Bughes,-63000 CLERMONT FERRAND

Rappel à tous les clubs et CD, que des groupes de travail vont être créés, nous appelons chacun à participer, les candidatures sont à adresser à Guy PITIOT – guy.pitiot@wanadoo.fr

A ce jour seul Me FREYSSINIER (1 + MA) à participé à certaines réunions en plus du président (1), du trésorier (4) et du vice-président délégué (5).

L'AUVERGNE souhaite que le futur comité régional (fonctionnement/moyens) soit orienté sur la proximité avec les licenciés qui représentent la très grande majorité des adhérents et ne soit pas uniquement au service du haut niveau.

Dans l'état actuel après 5 réunions des ligues, nous souhaitons aussi que les comités départementaux deviennent les relais de proximité du comité régional, une autre approche pourrait être envisagée avec la création d'un comité territorial local informel (comme les zones) dans chacune des trois ligues, composée des élus respectifs locaux du comité régional nouveau.

GUY PITIOT – BERNARD MOLLE